

## ASSEMBLEE DES DELEGUE-E-S DU 5 DECEMBRE 2025

---

Berne, le 5 décembre 2025

Position de l'USS face aux attaques contre la loi sur le travail

**Travail du dimanche généralisé, journées de travail trop longues ? Pas touche à la loi sur le travail !**

**Pour :** *approbation*

150 ans après son introduction, le dimanche chômé est sous pression comme rarement auparavant. Les plannings changent à la dernière minute, des messages contenant des ordres urgents arrivent à tout moment de la semaine. Ce qui était autrefois un espace clairement protégé se transforme de plus en plus en une zone tampon pour tout ce qui n'a pas pu être effectué pendant la semaine de travail. Beaucoup atteignent la limite de leurs capacités. Le travail déborde de plus en plus sur le temps libre, et les périodes de récupération se font rares.

Plutôt que de prendre au sérieux ces préoccupations ainsi que la hausse des absences pour raisons de santé, les employeurs et le Parlement poursuivent leur offensive pour allonger les horaires de travail. Ils veulent étendre massivement les ouvertures dominicales : jusqu'à douze dimanches par an. La révision de la loi sur le travail et du Code des obligations, adoptée par le Conseil national lors de sa session d'automne, est particulièrement dangereuse. Elle met en péril les week-ends et la vie de famille des salarié-e-s. Elle permettrait le travail dominical sans autorisation dans les bureaux, et même dans des secteurs comme le commerce de détail ou les chantiers. Des journées pouvant s'étendre de 6 heures à 23 heures deviendraient la norme. Il s'agit là d'une attaque frontale contre la loi sur le travail. Selon les estimations de l'USS, plus de 1,5 million de salarié-e-s seraient touché-e-s, soit deux fois plus que ce qu'avance le Conseil fédéral.

Il y a un an, l'Assemblée des délégué-e-s de l'USS a lancé une offensive en matière de temps de travail et annoncé notre opposition aux attaques contre le droit du travail. Dans de nombreuses négociations CCT en cours, nous nous battons pour des journées plus courtes et une meilleure prévisibilité. Dans le même temps, les attaques en provenance du Parlement se sont encore intensifiées. Une chose est claire : nous combattrons ces projets avec détermination, y compris par référendum, si nécessaire. Nous avons besoin de plus de temps libre, pas de moins. L'Assemblée des délégué-e-s de l'USS adopte donc les lignes rouges suivantes :

- **Nous lutterons contre l'extension du travail dominical !**
- **Nous nous opposons fermement à l'assouplissement et à la réduction des temps de repos ainsi qu'à l'extension de la durée quotidienne du travail.**
- **Nous exigeons des définitions et des dispositions claires qui empêchent les employeurs de contraindre ou de pousser les employé-e-s à travailler en dehors des horaires de travail actuellement en vigueur.**